

Le monde des morts

Autor(en): **Castella, Daniel / Flutsch, Laurent / Hauser, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **24 (2001)**

Heft 2-fr: **Avenches : capitale des Helvètes**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-18979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n é c r o p o l e s e t m a u s o l é e s



99

Le monde des morts

— Daniel Castella, avec la collaboration

de Laurent Flutsch et Pierre Hauser

Les fouilles récentes, liées notamment à la construction de l'autoroute, ont été riches d'enseignements dans le domaine de l'architecture et des pratiques funéraires.

Historique des recherches

L'archéologie funéraire avenchoise est largement centenaire: c'est à la fin du 19^e siècle en effet, à l'initiative de l'Association Pro Aventico récemment créée, que des fouilles programmées furent entreprises dans plusieurs nécropoles de la ville. La découverte fortuite en 1872 de la riche sépulture d'une jeune chrétienne à la porte de l'Ouest (fig. 100: S et fig.114) fut sans aucun doute à l'origine de cette curiosité. De l'aveu même de leurs exécutants, ces recherches visaient alors en premier lieu à enrichir les collections du musée local. C'est précisément dans la

Fig. 99

Sépulture à inhumation d'adulte de la nécropole d'En Chaplix. Déposé dans un cercueil de bois cloué (restitué sur la photo), le défunt, chaussé de souliers à semelles cloutées, est accompagné de plusieurs récipients en céramique (2^e s. apr. J.-C.).

Inumazione d'adulto dalla necropoli di En Chaplix. Il defunto, che portava scarpe chiodate, era stato deposto in una bara di legno chiusa da chiodi (ricostruita nella foto) assieme a numerosi recipienti ceramici (II sec. d.C.).

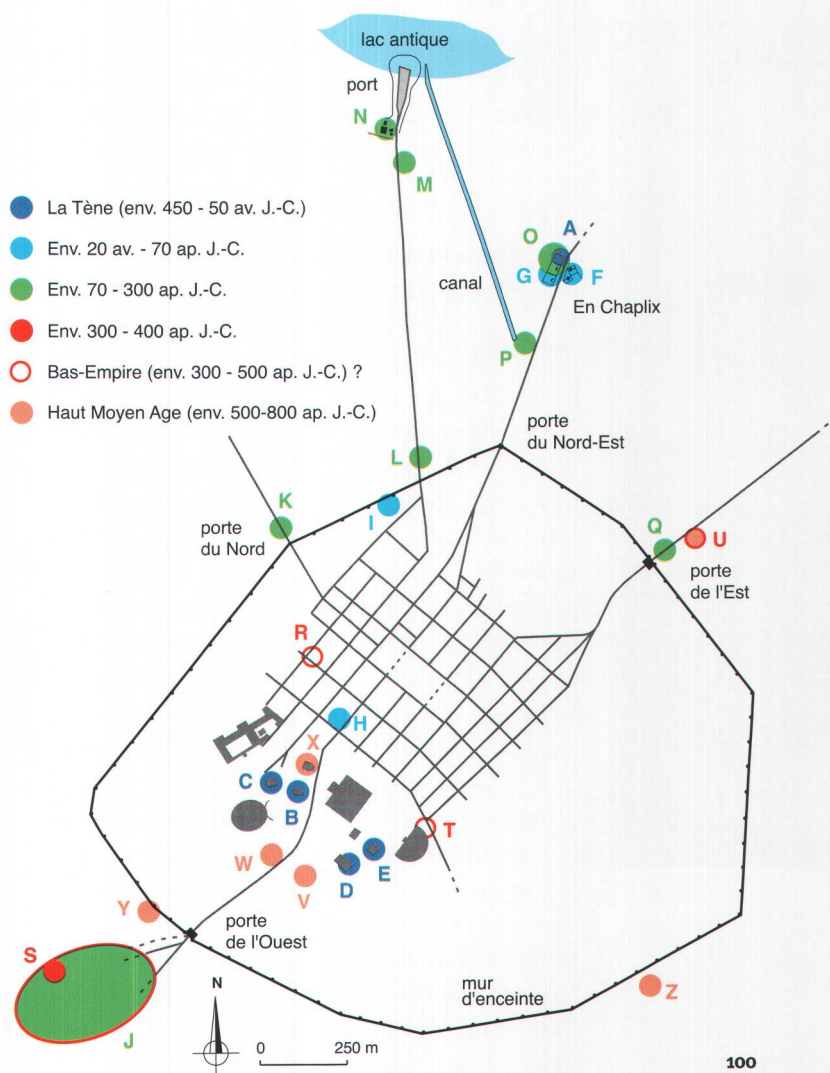
Fig. 100

Plan schématique d'Aventicum avec situation des routes, nécropoles et sites funéraires.

En Chaplix (A, F, G, O), temple rond (B), temple de Derrière la Tour (C), Au Lavoëx (D, E), insula 20 (H), Prés d'Aigny (I), porte de l'Ouest (J, S), porte du Nord (K), Pré-Raclios «route du port» (L), port (M, N), En Chaplix/canal (P), porte de l'Est (Q, U), insula 9 (R), théâtre (T), Saint-Martin/cimetière (V), Saint-Etienne (W), temple de la Grange des Dîmes (X), maison Cuhat (Y), Donatyre-Eglise (Z).

Pianta schematica d'Aventicum con l'indicazione delle strade, delle necropoli e siti funerari.

En Chaplix (A, F, G, O), tempio rotondo (B), tempio di Derrière la Tour (C), località Lavoëx (D, E), insula 20 (H), Prés d'Aigny (I), porta occidentale (J, S), porta meridionale (K), Pré-Raclios «strada del porto» (L), porto (M, N), En Chaplix/canale (P), porta orientale (Q, U); insula 9 (R), teatro (T), Saint-Martin/cimitero (V), Saint-Etienne (W), tempio di la Grange des Dîmes (X), casa Cuhat (Y); Donatyre-chiesa (Z).



nécropole de la porte de l'Ouest que les travaux furent à cet égard les plus fructueux, en particulier dans le domaine épigraphique (fig. 101 et encadré, p. 75), mais les résultats plus médiocres obtenus dans le cimetière des Mottes (fig. 100: L) et à la porte de l'Est (Q, U) réfrénèrent bientôt l'enthousiasme initial. Les quelques centaines de sépultures découvertes durant ces années de recherches ne sont hélas plus attestées que par de rares croquis, de courtes notices dans les chroniques de fouilles de l'époque et quelques trouvailles échouées dans les collections du musée.

Après une éclipse presque totale de 70 ans, les recherches consacrées au domaine funéraire avenchinois furent relancées de façon spectaculaire dans les années 1980, à l'occasion de travaux d'aménagement réalisés dans la périphérie nord de la ville, en particulier dans le cadre de la construction de l'autoroute A 1. Deux sites firent alors l'objet de fouilles exhaustives: la modeste nécropole du Port (M) et, surtout, l'ensemble funéraire d'En Chaplix (A, F, G, O). Plusieurs autres interventions ponctuelles furent en outre menées dans les nécropoles des portes de l'Est (Q) et de l'Ouest (J).



Fig. 101
Inscription funéraire sur fût de
colonne en calcaire, découverte en
1886 dans la nécropole de la porte
de l'Ouest. H. 1,44 m.
Texte et traduction: D(is) M(anibus) /
D(ecimi) Iul(ii) / Iul(i)ani) / Iul(ia) Tit /
ullin(a) / ux(or). «Aux Dieux Mânes
de Decimus Iulius Iulianus, Iulia
Titullina, son épouse (a élevé ce
monument)».

Iscrizione funeraria su di colonna
di calcare, scoperta nel 1886
nella necropoli della porta
occidentale. A. 1,44 m.
Testo e traduzione: D(is) M(anibus) /
D(ecimi) Iul(ii) / Iul(i)ani) / Iul(ia) Tit /
ullin(a) / ux(or). «Agli dei Mani di
Decimus Iulius Iulianus, Iulia
Titullina, sua sposa (ha eretto questo
monumento)».

Enfin, ces dernières années, les fouilles effectuées *intra muros* ont livré plusieurs témoins funéraires isolés de première importance, en particulier pour les périodes laténienne et augustéenne (B-E, H).

Localisation des nécropoles et des sépultures

Conformément à l'usage antique, les nécropoles principales sont implantées à l'extérieur de la ville, le long des voies. Si l'on se réfère à son étendue et à la qualité des vestiges découverts, la nécropole de la porte de l'Ouest (J) paraît avoir été la plus importante. En raison de la dispersion des interventions et de la médiocre qualité des observations anciennes, son organisation échappe à toute tentative d'interprétation. Il en est de même pour le tracé des deux ou trois voies antiques qui divergent à cet emplacement. En l'état des connaissances, on doit se contenter de relever que la nécropole paraît avoir été utilisée entre le milieu du 1^{er} et le 4^e siècle apr. J.-C. au moins et que les sépultures à incinération et à inhumation y sont dispersées sur une surface de plusieurs hectares jusqu'à près de 600 m de l'enceinte. Il apparaît également que les sépultures certifiées les plus proches de la ville se situent à près de 200 m de la porte, peut-être au-delà de faubourgs résidentiels et artisanaux.

Les autres nécropoles aux portes de la cité sont encore moins bien connues. D'anciens plans témoignent de la présence, à la porte du Nord (K), d'un édifice rectangulaire à contreforts observé en 1864, qui pourrait être un monument funéraire. C'est un peu plus loin le long de cette voie qu'a été découverte en 1946 une sépulture à incinération d'un type original: une urne en verre avait été déposée dans un logement circulaire ménagé dans un gros dé de grès coquillier (pierre de la Molière), lui-même coiffé d'un couvercle rectangulaire du même matériau, fixé par des tenons en fer scellés au plomb.

A la sortie de la route du port (L), quelques sépultures à incinération et à inhumation ont été mises

au jour au 19^e siècle, au moment de la construction de la voie de chemin de fer.

A notre connaissance, aucun vestige funéraire n'est formellement attesté à la porte du Nord-Est et à la porte du Sud, dont l'existence même n'est d'ailleurs pas démontrée.

La majestueuse porte de l'Est constituerait un emplacement privilégié pour une nécropole monumentale. Les témoins funéraires récemment exhumés dans ce secteur, une inhumation double et un fragment de stèle inscrite, y restent pourtant très ténus (Q). On peut toutefois signaler que les recherches du début du 20^e siècle, restées vaines devant les murailles, avaient révélé l'existence, à 200 pas de l'enceinte (U), d'un cimetière à inhumation du Bas-Empire et/ou du haut Moyen Age.

D'autres nécropoles ont été explorées à l'écart de la ville. L'une d'elles fut implantée le long de la route du port, non loin du débarcadère établi au début de notre ère (M). La modestie des aménagements et du mobilier de ses quelque 36 tombes ont conduit à l'attribuer à la main d'œuvre active sur le port. On relèvera en particulier la sépulture présumée d'un charpentier naval, dont les cendres furent enfouies avec une partie de son outillage (fig. 73). D'autres tombes à incinération, isolées ou en petits groupes, ont également été signalées dans le secteur des bâtiments portuaires (N) et en amont du canal romain, au bord de la route du Nord-Est (P).

C'est plus loin le long de cette même voie qu'a été découvert l'ensemble cultuel et funéraire d'En Chaplix, réunissant un sanctuaire d'origine funéraire, deux gigantesques mausolées de la première moitié du 1^{er} siècle et une vaste nécropole utilisée jusqu'au 3^e siècle. De par sa nature et sa situation ce complexe est à mettre en relation avec la *villa* suburbaine du Russalet plutôt qu'avec la ville.

Les vestiges funéraires *intra muros* sont plutôt exceptionnels: quatre témoins isolés (B-E), découverts récemment dans les secteurs culturels du Lavoëx et de la Grange des Dîmes et datés du 2^e âge du Fer (env. 450-15 av. J.-C.), sont antérieurs



Fig. 102
Reconstitution muséographique
d'un bûcher funéraire gallo-romain.
*Ricostruzione in museo di un rogo
funebre gallo-romano.*

102

Beaucoup d'anonymes et quelques noms... Pour des raisons liées à l'état de conservation des vestiges, on connaît mal l'aspect extérieur des sépultures gallo-romaines. La plupart d'entre elles devaient être signalées en surface, mais ces aménagements n'ont le plus souvent pas laissé de traces. Très rarement découvertes à leur emplacement originel, les stèles funéraires en pierre figurent parmi les rares témoignages de ces signalisations.

La plupart du temps gravées sur un bloc allongé destiné à être exposé verticalement, agrémentées parfois de reliefs sculptés, ces inscriptions s'ouvrent en général sur une formule de consécration aux dieux infernaux (Dieux Mânes), précédant le nom du défunt. Suivent parfois des renseignements biographiques (âge au moment du décès, carrière militaire ou publique, profession), ainsi que le nom de la personne, parente ou proche, ayant fait dresser le monument.

A Avenches, la majorité des stèles funéraires inscrites découvertes dans le terrain provient de la riche nécropole de la porte de l'Ouest. C'est notamment le cas du monument dédié à la mémoire de Pompeia Gemella, qui fut nourrice d'un empereur (Titus?) et de l'inscription de Decimus Iulius Iunianus (fig. 101), dont l'originalité réside plus dans son support, un fût de colonne en calcaire, que dans son libellé.

à la mise en place de la trame urbaine (fig. 87 et 88), comme peut-être une incinération isolée mise au jour dans l'*insula* 20 et datée de l'époque augustéenne (fin du 1^{er} siècle av. J.-C.?) (H). Non loin de la muraille, dans une sorte de petit caveau double, maçonné, ont été recueillies au début du 20^e siècle huit céramiques miniatures accompagnées de cendres humaines, infantiles selon les fouilleurs de l'époque (I). L'interprétation et la datation (antérieure à 70?) de cette découverte demeurent toutefois sujettes à caution.

Enfin, quelques sépultures à inhumation isolées, apparemment d'époque tardive (Bas-Empire?), ont été relevées çà et là, en particulier dans le secteur du théâtre (T), quartier de la ville où des vestiges d'occupation contemporains ont été révélés par des interventions récentes. Quelques ensembles funéraires médiévaux, mal connus,

repérés au pied de la colline (V, W, X, Y), ainsi qu'au moins deux églises funéraires du haut Moyen Age, en Saint-Martin (V) et dans le village voisin de Donatyre (Z), complètent cet inventaire.

Rites et pratiques funéraires

L'immense majorité des sépultures datées découvertes à Avenches se situe chronologique-

dans un coffret de bois ou directement dans une fosse (fig. 103 et 105). Une partie des offrandes brûlées, quantitativement très variable, est également déposée dans la tombe. Parfois, des offrandes supplémentaires sont placées intactes dans la fosse ou dans l'urne. Durant cette période, l'inhumation est également pratiquée, surtout pour les nourrissons et les très jeunes enfants (fig. 106), comme l'attestent un texte souvent cité de Pline l'Ancien «*l'usage général veut*



Fig. 103
Deux exemples de sépultures à incinération à urne de la nécropole d'En Chaplix (2^e s. apr. J.-C.).

Due esempi di tombe ad incinerazione in urna dalla necropoli di En Chaplix (II sec. d.C.).

ment entre le milieu, voire le troisième quart du 1^{er} et le début du 3^e siècle de notre ère. Durant cette période, les pratiques funéraires sont ainsi bien documentées et peuvent aisément être appréhendées. Jusque dans la seconde moitié du 2^e siècle, l'incinération est le rite le plus courant: le défunt est brûlé sur un bûcher, accompagné d'effets personnels, d'offrandes alimentaires, voire d'objets à valeur symbolique ou protectrice (fig. 102). Après la crémation, ses cendres sont recueillies plus ou moins soigneusement et déposées dans une urne en céramique ou en verre,

qu'on n'incinère pas un être humain qui est mort avant la venue de ses dents» (Pline, *Nat. Hist.*, VII, 15) et de nombreux témoins archéologiques.

Dès le milieu du 2^e siècle, peut-être sous l'influence des religions orientales mais bien avant la diffusion du christianisme, la pratique de l'inhumation pour les adultes se développe très progressivement à Rome comme en province. Dans nos régions, l'incinération demeure toutefois prédominante, au moins jusqu'au milieu du siècle suivant. Cette période de transition est particulièrement bien documentée dans la nécropole d'En Chaplix,

Fig. 104
Urnes et offrandes en verre
découvertes dans la nécropole
d'En Chaplix. 2^e s. apr. J.-C.

Urne e offerte in vetro dalla necropoli d'En Chaplix. II sec. d.C.

où de nombreux défunts enterrés dans des cercueils cloués, parfois accompagnés d'offrandes, ont été découverts (fig. 103). Plusieurs dépouilles étaient déposées sur le ventre: les motifs du choix de ce rituel, qui semble avoir surtout concerné de jeunes adultes de sexe masculin, demeurent inconnus.

Au 4^e siècle et durant le haut Moyen Age, la pratique de l'inhumation s'impose définitivement. A Avenches, les sites funéraires de cette période

sépultures sont pratiquement les seuls témoins susceptibles d'éclairer les croyances funéraires des populations gallo-romaines. De fait, il est très délicat de relever parmi ces gestes répétitifs et peu variés ceux qui relèvent d'une véritable conviction collective ou individuelle. Le dépôt d'offrandes alimentaires, de boissons et d'effets personnels (éléments de parure, instruments de toilette) semble en tout cas témoigner d'une croyance en une certaine forme de survie, que ne



Fig. 105
Tombe à incinération de la nécropole
rurale de Faoug VD, à quelques kilo-
mètres d'Avenches. Les ossements
calcinés (au centre) ont probablement
été déposés dans un petit coffret en
bois ou dans un contenant en tissu,
aujourd'hui disparu.

Tomba ad incinerazione della necropoli rurale di Faoug VD, a qualche chilometro da Avenches. L'ossilegio (al centro) è probabilmente stato deposto in una cassetta di legno o in un contenitore di stoffa, non conservati.

sont encore peu nombreux et mal connus. La découverte la plus fameuse et la plus spectaculaire à ce jour est celle d'une tombe féminine mise au jour en 1872 dans la nécropole de la porte de l'Ouest. Inhumée au 4^e siècle dans un cercueil taillé dans un tronc de chêne, la jeune femme était accompagnée d'un riche mobilier comprenant en particulier deux gobelets en verre portant des inscriptions d'inspiration chrétienne (fig. 114).

Les sources écrites antiques étant particulièrement peu loquaces dans cette matière, les offrandes déposées sur le bûcher et dans les

contredisent pas les quelques rares textes disponibles pour la Gaule. La présence régulièrement signalée de monnaies (la fameuse «obole à Charon») ou d'amulettes protectrices suggère que cet ultime «voyage» n'était pas dénué de péripéties...

La signification des dépôts funéraires n'est pas toujours très claire: les services de vaisselle complets découverts dans les tombes par exemple, ainsi que les ossements d'animaux et autres fragments d'amphores et de cruches récoltés dans les fosses comme aux abords des sépultures



Fig. 106

Tombe à inhumation de nourisson découverte en automne 2000 dans la nécropole de la porte de l'Ouest.

Une monnaie et un gobelet en céramique en constituent le mobilier.

Tomba ad inumazione di lattante, emersa nell'autunno 2000 nella necropoli della porta occidentale. Il corredo è costituito da una moneta e da un bicchiere.

En Chaplix: des mausolées en couleur.

Au milieu du 1^{er} siècle de notre ère s'élevaient, à un kilomètre environ d'Aventicum, au bord de la voie du Nord-Est, deux mausolées hauts de 25 m (fig. 107). Conçus pour impressionner, ils offraient à la vue des passants une façade richement ornée de motifs sculptés, que dominait une chapelle abritant les statues du défunt et de ses proches. A l'instar, notamment, d'édifices funéraires rhénans du même type, ils étaient sans doute entièrement peints (fig. 108 et 109).

Certes, le lapidaire des mausolées d'Avenches n'a conservé aucune trace de couleur. Mais cela n'interdit pas de risquer une restitution en appliquant les règles observées ailleurs, en particulier à Neumagen (Allemagne) où nombre de blocs, issus de plusieurs monuments funéraires, présentent encore des restes de peinture. Les édifices y étaient préalablement badigeonnés, sur toute leur surface, de blanc-ivoire. Pour les arrière-fonds des scènes figurées, on appliquait généralement du bleu clair, les sols étant habituellement figurés en vert clair. Les vagues et autres éléments aquatiques étaient également peints en vert clair ou en bleu-vert. Les pièces de mobilier et d'équipement étaient représentées avec un réalisme approximatif: le bois, le cuir, la vannerie en rouge clair, orange ou jaune-ocre; le métal en vert foncé, sauf l'or en jaune-ocre.

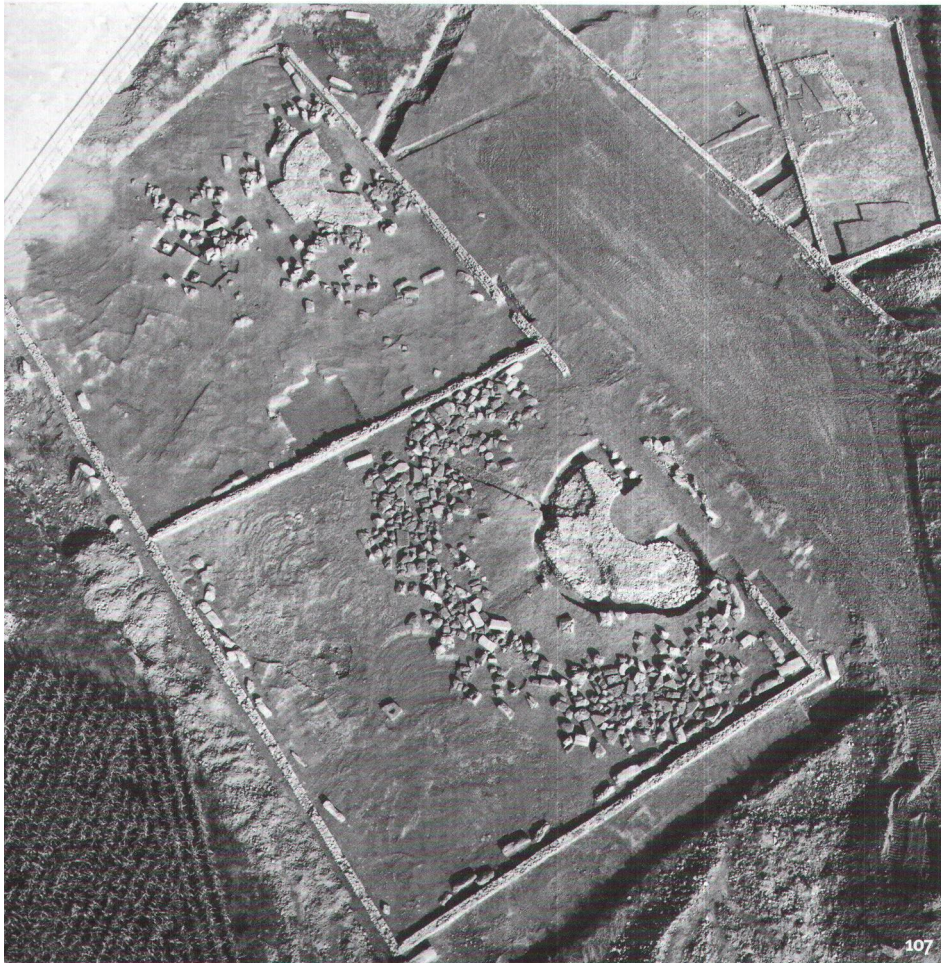
Pour les monstres, les animaux et les personnages, c'est le blanc-ivoire de fond qui prédominait. Les cheveux et les barbes étaient jaunes ou rouges. Les détails anatomiques (rides, ourlets des paupières, iris et pupilles, ailes du nez, ongles, etc.) étaient dessinés au trait rouge foncé. Il en va de même des plis des vêtements, à quelques exceptions près où

l'on note l'emploi du vert, du jaune-ocre, du rouge clair ou du rose. Dans le registre des ornements architecturaux, on relève des ovales jaune-ocre, des perles et pirouettes jaunes et vertes, des feuillages blancs dont les ombres ou les creux étaient teintés de vert clair, le tout abondamment détourné de rouge. Les tuiles en écailles des toits présentaient une coloration bipartite verte ou jaune, et blanche; avec bien sûr un renforcement des arêtes au trait rouge. Enfin, les caractères des inscriptions étaient systématiquement peints en rouge, sur fond blanc.

Omniprésent, le dessin au trait rouge se superposait à la peinture proprement dite. Il constituait une sorte de résille qui enveloppait le monument et atténuait les contrastes parfois criards entre certaines couleurs.

Peinture et dessin au trait sont donc des composantes essentielles du programme ornemental, au même titre que la sculpture. Dans certains cas, le peintre ajoutait même des éléments que le sculpteur n'avait pas figurés, en particulier des détails ou des décors à l'arrière plan; mais le plus souvent, ses traits et ses plages colorées soulignaient les contours et donnaient corps aux volumes ciselés.

Fondée sur des modèles rhénans, la restitution polychrome du mausolée sud d'Avenches est-elle proche de la réalité antique? Impossible, bien sûr, de s'en assurer. Mais elle est probablement moins fautive que l'image, habituelle, d'un monument couleur calcaire. Malgré l'absence de traces picturales sur le lapidaire, il ne paraissait dès lors pas inutile d'aller, pour une fois et par acquis de conscience, jusqu'au bout de la démarche. *_LF/PH*



107

Fig. 107
Vue aérienne des enclos des
mausolées d'En Chaplix en cours
de fouille.

*Veduta aerea dei recinti dei mauso-
lei di En Chaplix durante lo scavo.*

doivent-ils être assimilés à des offrandes ou faut-il y voir plutôt les traces laissées par d'autres rituels (sacrifices, banquets) organisés au moment des funérailles ou plus tard, à l'occasion de cérémonies commémoratives?

Des tombes pour qui?

La plupart des sépultures découvertes à Avenches sont datées entre le milieu du 1^{er} et le milieu du 3^e siècle. Certes, les zones non explorées sont encore vastes à la périphérie de la ville et l'extension du territoire urbain antérieur à l'érection de l'enceinte n'est pas clairement établie.

Pourtant, l'extrême rareté des tombes antérieures au milieu du 1^{er} siècle ne peut s'expliquer par le seul malheureux hasard des découvertes. Ce bilan vaut en effet pour l'ensemble de la région et s'inscrit dans le prolongement d'un constat déjà patent pour la période de la Tène finale (2^e-1^{er} s. av. J.-C.). De toute évidence, pendant plusieurs décennies, d'autres rituels que l'enfouissement dans un cimetière ont régi le traitement des défunts. *E silentio*, faute de traces archéologiques, on doit admettre que l'aménagement d'une sépulture est alors une pratique exceptionnelle. De fait et à titre de pures hypothèses, nous en sommes réduits à imaginer des pratiques telles que l'exposition des corps à l'extérieur durant une durée indéterminée ou la dispersion des restes incinérés, voire le dépôt des cendres au domicile familial.

Les monuments funéraires avenchois «précoces», tous découverts lors d'interventions récentes, méritent à plus d'un titre ce qualificatif d'exceptionnels, à commencer par la petite série d'incinérations et d'inhumations «assises» laténiennes mises au jour dans le secteur cultuel de la Grange des Dîmes et du Cigognier. Sensiblement antérieures à la fondation de la ville ou tout au moins à la mise en place de la trame urbaine, ces tombes sont clairement à l'origine du lieu de culte gallo-romain, concrétisé notamment par la construction dès le 1^{er} siècle de notre ère de plusieurs *fana* (temples). Un constat similaire a été établi sur le site d'En Chaplix où un ensemble cultuel de tradition indigène prend naissance quelques années avant notre ère autour de la tombe à incinération privilégiée d'une femme. Quant aux deux mausolées établis dans le même secteur entre 28 et 40 environ, leur caractère exceptionnel, émanant de leurs dimensions et de la richesse de leur décor, n'a guère besoin d'être souligné...

La législation romaine interdisant l'ensevelissement à l'intérieur du territoire de la ville semble avoir été respectée à Avenches. La seule sépulture assurée d'époque romaine mise au jour dans l'agglomération, une incinération isolée découverte



Fig. 108

Mausolée sud d'En Chaplix restitué en polychromie (milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.). Aquarelle Brigitte Gubler, 2001.

Mausoleo sud di En Chaplix ricostituito a colori (metà del I sec. d.C.).

Fig. 109

Relief d'Attis appartenant au décor du mausolée sud, restitué en polychromie et dans son état de découverte. Aquarelle Brigitte Gubler, 2001.

Rilievo di Attis, parte dell'ornamento del mausoleo sud, al momento della scoperta e ricostruito a colori.

dans l'*insula* 20 pourrait bien être de peu antérieure à la mise en place de la trame urbaine. Même l'ensevelissement de nouveaux-nés dans l'habitat, pourtant régulièrement attesté dans les agglomérations secondaires et les *villæ*, semble avoir été évité: le seul cas recensé est un fœtus inhumé dans une céramique retrouvée dans l'*insula* 9.

Dès la seconde moitié du 1^{er} siècle et durant tout le siècle suivant, l'abondance des sépultures et la relative standardisation des pratiques, observées à Avenches et dans sa région comme ailleurs, invitent à se poser quelques questions: le rite

tombal – d'abord réservé à une élite très réduite? – s'est-il en quelque sorte «démocratisé»? Faut-il y voir les effets d'une romanisation progressive des us et coutumes au sein des classes moyennes émergentes? Il est évidemment difficile de répondre à de telles interrogations, dans la mesure où l'on ignore quelles catégories de la population furent touchées par cette évolution. Il paraît néanmoins évident que, même durant cette période «faste», seule une part modeste des dizaines de milliers d'Avenchois eut les moyens ou le souhait d'honorer ses morts de cette façon.



109

